



Colinéo

Association pour la Protection et l'Éducation à l'Environnement

Régie par la loi de 1901 J.O 21-08-1973

Agréée « protection de l'environnement » (cadre départemental - art. L 141-1 du Code de l'Environnement)

Agréée au titre :
de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
de l'Éducation Nationale



J. Viglione

Avis de l'association Colinéo émis à l'occasion de l'Enquête Publique relative au Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt de la commune de Marseille

Du 30 octobre 2017 au 30 novembre 2017

Préambule

Créée en 1973, notre association Colinéo a toujours œuvré à la protection et à la sensibilisation à l'environnement des Bouches-du-Rhône, particulièrement à la préservation de l'environnement de la Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 « Chaîne de l'Étoile et Massif du Garlaban » (ZSC – FR 9301603) pour laquelle nous avons participé à l'élaboration du Document d'Objectifs et réalisé la mission de communication confiée par le Préfet.

A ce titre, elle pose un regard tout particulier sur les Plans de Prévention des Risques Incendie des communes présentes sur ces massifs.

En outre, dans le cadre de son Pôle Juridique, l'association est très attentive aux espaces périurbains soumis à de forts enjeux sociaux et environnementaux, véritables espaces tampon entre milieux urbains et naturels.

Généralités

Le PPRIF est un outil de défensabilité des biens et des personnes qui contribue également à la préservation des massifs forestiers.

Compte-tenu des incendies récurrents qui ont ravagé ces espaces naturels dont le catastrophique incendie de 1997 qui a détruit 4500 hectares dans la Chaîne de l'Étoile et le Massifs du Garlaban, ce PPRIF contribuera à la préservation et au développement de la faune et de la flore de ce site Natura 2000 qui comporte deux ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) de type 1 et de type 2, hotspot de la biodiversité.

Conclusion

Compte-tenu de ce qui précède :

L'association Colinéo émet un **AVIS FAVORABLE au projet de Plan de Prévention des Risques d'incendie de Forêt de la ville de Marseille**



Pour Colinéo :
Marseille, le 29 novembre 2017

La Présidente,

Monique BERCET